

Message à tous les éleveurs et intervenants du secteur porcin du Québec

**MISE À JOUR SUR L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION CONCERNANT
LA DIARRHÉE ÉPIDÉMIQUE PORCINE (DEP) ET LE DELTACORONAVIRUS PORCIN (DCVP)**

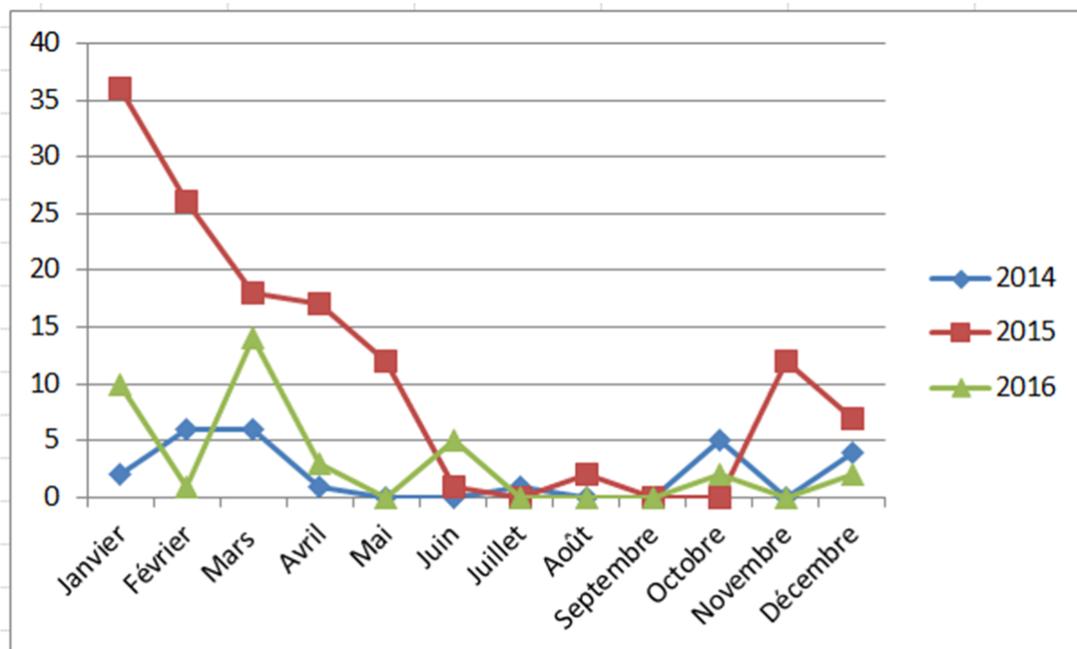
Bilan 2016 des tests environnementaux

L'EQSP est heureuse de présenter son rapport des tests environnementaux réalisés en 2016 par les abattoirs, centres de rassemblement, meuneries et certains transporteurs.

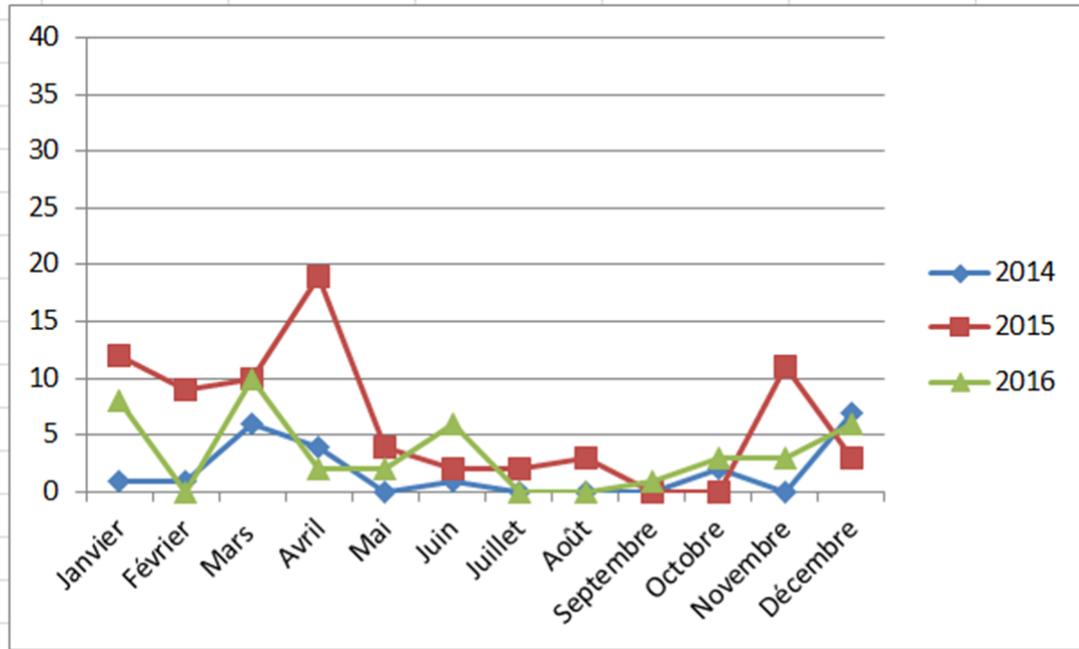
En résumé, il y a eu un total de 30 140 tests pour la DEP rapportés à l'EQSP en 2016 vs 38 636 en 2015 et 34 774 en 2014. Pour le DCVP, il y a eu 12 199 tests en 2016 vs 10 433 en 2015 et 1423 en 2014. Le nombre de résultats positifs était de 101 pour la DEP et 69 pour le DCVP en 2016 alors qu'ils avaient été de 255 pour la DEP et 38 pour le DCVP en 2015 et 72 pour la DEP et 0 pour le DCVP en 2014. Le coût total des tests réalisés en 2016 est estimé à 1,6 millions de dollars.

En dépit de la réduction du nombre total de résultats de tests positifs entre 2015 et 2016, nous constatons que le risque de recontamination du cheptel porcin québécois est bien réel et que la vigilance reste de mise. La DEP est éradiquée du cheptel porcin québécois depuis le 17 novembre 2015, mais elle est considérée endémique aux États-Unis et toujours présente dans certains troupeaux et centres de rassemblement en Ontario. L'industrie porcine québécoise a suffisamment d'échanges commerciaux en porcs vivants avec ces deux régions pour continuer à considérer la menace de la DEP comme étant importante.

Résultats positifs des tests de PCR-DEP sur les quais de déchargement aux abattoirs pour les années 2014, 2015 et 2016.



Résultats positifs des tests de PCR-DEP sur les remorques de transport des porcs (Québec et Ontario) aux abattoirs pour les années 2014, 2015 et 2016.



Ces résultats démontrent la pertinence de poursuivre les tests environnementaux dans la stratégie de prévention contre la DEP et le DCVP du secteur porcin québécois. L'EQSP souhaite profiter de l'occasion pour féliciter et remercier toutes les entreprises ayant collaboré diligemment à cette stratégie et la transmission de leurs résultats à l'EQSP. **Veillez consulter le rapport détaillé ci-joint pour plus d'information.**

Fin de la Chronique DEP

Vous avez sans doute remarqué que, depuis plusieurs mois, l'EQSP ne publie plus la Chronique DEP qui faisait état de l'évolution du nombre de cas de DEP et de DCVP aux États-Unis et au Canada. Cette initiative était réalisée par les Éleveurs de porcs du Québec et l'EQSP en assurait la distribution. La Chronique DEP exigeait un effort significatif pour interpréter les données américaines et l'information devenait beaucoup moins pertinente puisque la maladie y était devenue endémique. Le nombre de cas se faisant aussi beaucoup plus rare au Canada, les rapports sur l'évolution des cas se faisait moins périodiquement. Par conséquent, nous ferons dorénavant rapport de l'évolution de la maladie au Canada par le biais des messages de l'EQSP. Si la situation l'exigeait dans le futur, nous n'excluons pas la possibilité d'une nouvelle Chronique.

État de la situation de la DEP au Canada

À ce jour, la DEP est présente dans seulement deux provinces canadiennes, le Manitoba et l'Ontario.

L'industrie porcine du **Manitoba** a fait face à 5 nouveaux cas de DEP en 2016 (3 maternités et 2 engraissements) qui se sont échelonnés entre le 26 mai et le 21 septembre pour un total de 10 cas depuis l'introduction de la maladie au Canada. En date du 7 mars 2017, 8 cas (ou sites) sont présumés négatifs.

En **Ontario**, il y a eu 14 nouveaux cas de DEP en 2016 entre le 1er janvier et le 30 juin (3 sites naisseur-finisserieur, 1 site naisseur-pouponnière et 10 sites d'engraissement). Il y a eu un seul cas depuis le début de 2017 (engraissement), soit le 22 février dernier. À ce jour, il y a eu 100 cas primaires depuis janvier 2014 et probablement autant de cas secondaires.

Au 31 décembre 2016, la maladie avait été éradiquée de 91% des cas (sites) primaires.

Renouvellement et modifications au Fonds d'urgence pour la DEP et le DCVP

Au cours des derniers mois, dans son rôle d'administrateur du Fonds d'urgence DEP-DCVP de La Financière agricole du Québec (FADQ), l'EQSP a fait un bilan des 15 sites de production infectés à la DEP qui étaient éligibles à une aide financière. Sur cette base, l'EQSP et Les Éleveurs de porcs du Québec ont demandés à la FADQ d'apporter des modifications au programme afin qu'il réponde mieux aux besoins des éleveurs affectés par ce type de crise sanitaire. La FADQ a accepté l'essentiel des bonifications demandées qui sont les suivantes :

- Aide maximale pour le matériel de biosécurité augmentée de 650\$ à 1500\$;
- Aide maximale pour les autres frais de biosécurité recommandés par le vétérinaire traitant augmentée de 3000\$ à 5000\$;
- Le montant forfaitaire de 3000\$/site pour les frais supplémentaires de lavage et désinfection des bâtiments, équipements et véhicules est modifié afin de mieux refléter la taille et le type de bâtiment et sera dorénavant sur une base de place-porc soit 1,25\$/place-porcelet en pouponnière; 2\$/place-porc en engraissement et 6\$/place-truie en maternité;
- Le montant maximal accessible par site de production demeure à 20 000\$ pour les pouponnières et engraissements et est bonifié à 30 000\$ pour les maternités;
- Les autres frais éligibles au programme (i.e. frais de vétérinaire, élimination des animaux morts, frais de confinement, de logement externe et d'expédition de lots de porcs en un minimums de sorties) sont maintenus tel quel.

Sur cette base, la FADQ a accepté de renouveler le programme pour les trois prochaines années avec le montant résiduel à ce jour soit 200 000\$. Le montant initial du programme était de 400 000\$. La FADQ a aussi manifesté une ouverture à élargir le programme à d'autres maladies émergentes telle que le *Senecavirus A*.